



Rennes, le 24 août 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Coronavirus en Bretagne : point de situation sanitaire

Les points sanitaires sont désormais communiqués **le lundi, le mercredi et le vendredi**. La dynamique de dépistage est précisée les mercredis ; les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi.

#### Point de situation sanitaire à 16h

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

**Par rapport au vendredi 21 août 2020, la Bretagne enregistre 230 cas supplémentaires.**

**Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19** confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **5 337** (+ 230 depuis vendredi 21 août 2020) ainsi répartis :

- **1 647** (+ 91 depuis vendredi 21/08/2020) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- **1 160** (+43 depuis vendredi 21/08/2020) personnes résidant dans le Finistère ;
- **988** (+32 depuis vendredi 21/08/2020) personnes résidant dans le Morbihan ;
- **885** (+18 depuis vendredi 21/08/2020) personnes résidant dans les Côtes d'Armor ;

auxquelles s'ajoutent :

- **509** (+42 depuis vendredi 21/08/2020) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- **148** (+4 depuis vendredi 21/08/2020) personnes dont les départements de résidence ne sont pas encore connus.

**Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :**

- 6 (+2 depuis vendredi 21/08/2020) en service de réanimation ;
- 61 (sans évolution depuis vendredi 21/08/2020) autres modes d'hospitalisation ;
- 1 337 patients hospitalisés (+2 depuis vendredi 21/08/2020) ont regagné leur domicile ;
- un décès est à déplorer depuis vendredi 21 août (soit 269 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

#### Suivi des clusters

**14** clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (+3 depuis vendredi 21/08/2020) :

- 6 en Ille-et-Vilaine (3 en milieu familial ou communautaire, 1 en milieu professionnel, 2 en établissement de santé) ;
- 4 dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 1 en établissement de santé et 1 en milieu familial ou communautaire) ;
- 3 dans le Morbihan (1 en EHPAD et 2 en milieu familial ou communautaire) ;
- 1 dans les Côtes d'Armor (EHPAD).

Contacts presse :

**ARS Bretagne** : Service communication – 02 22 06 72 64 – [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

**Préfecture de région** : Service communication – 02 99 02 11 80 – [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

## Le dépistage mobile poursuit son déploiement

Conformément à ses objectifs initiaux, le dispositif poursuit son déploiement en Bretagne et diversifie ses lieux d'intervention pour aller à la rencontre de toutes les populations.

→ Retrouvez toutes les dates et lieux de prélèvements mobiles sur : <https://bit.ly/2FaAgzi>

→ Retrouvez tous les autres lieux de dépistage sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## Ensemble, activons le "pack-prévention"

Il est indispensable de continuer ensemble à freiner massivement l'épidémie :

- **en activant le "pack prévention"** : mémo 3M (1 Mètre minimum, lavage des Mains, port du Masque dans tous les lieux clos et avec forte densité de personnes), éviter les foules et les événements sans gestes barrières. **Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux clos recevant du public, ainsi que dans certains secteurs de plusieurs communes bretonnes ;**
- **en demandant un test virologique PCR** : au moindre symptôme même léger, si les autorités sanitaires m'ont identifié comme contact, si j'ai été exposé à un risque, et à mon retour de vacances si je suis parti dans une zone ou un pays où circule activement le virus ;
- **en respectant l'isolement** si je suis malade, cas contact, ou dans l'attente des résultats du test.

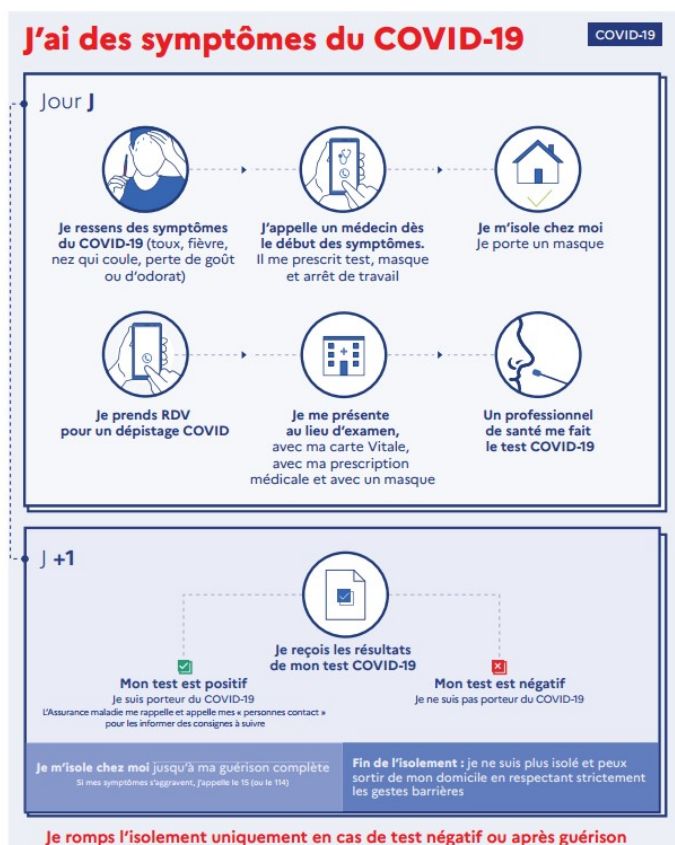
En cas de survenue de l'un de ces symptômes (fièvre, toux, nez qui coule, fatigue intense, perte de goût et odorat, difficultés respiratoires, diarrhées) :

- **ne vous rendez pas directement aux urgences ou chez le médecin ;**
- **restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin traitant** ou le 0800 130 000, **numéro vert 24h/24 et 7j/7** (pour toute question non médicale) ;
- **appelez le SAMU (15) en cas d'aggravation** des symptômes avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Vous êtes également invités à télécharger l'application [StopCovid](#) (anonyme, sécurisée et gratuite).

## Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**



Contacts presse :

**ARS Bretagne** : Service communication – 02 22 06 72 64 – [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

**Préfecture de région** : Service communication – 02 99 02 11 80 – [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)